

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Numéro d'identification Fiscal NIF : 408017000000075

Consultation N°17/2025, portant « Prestations d'hébergement et de restauration dans le cadre de l'évaluation préliminaire des propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les régions d'Afrique et Etats Arabes au profit du Ministère de la Culture et des Arts (Hôtel 04 étoile) au niveau de la Wilaya d'Alger ».

AVIS DE PROROGATION DE DELAI

Le Ministère de la Culture et des Arts, informe les soumissionnaires intéressés par la consultation N°17/2024, portant « Prestations d'hébergement et de restauration dans le cadre de l'évaluation préliminaire des propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les régions d'Afrique et Etats Arabes au profit du Ministère de la Culture et des Arts (Hôtel 04 étoile) au niveau de la Wilaya d'Alger », que le délai de dépôt des offres, fixé initialement au **Dimanche 31 Aout 2025**, est prorogé au **Mercredi 03 Septembre 2025** (Jours d'ouverture des plis).

12 8 AOUT 2025

عن الوزير وبتفويض منه
نائب مدير المميزانية والمتحاسبة
الحسن



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

AVIS DE PROROGATION DES DELAIS DE LA CONSULTATION
N°17/MCA/2025

Dans le cadre du lancement de la consultation dans le budget Programme de l'année 2025, relatif à « **Prestations d'hébergement et de restauration dans le cadre de l'évaluation préliminaire des propositions d'inscription au patrimoine mondial pour les régions d'Afrique et Etats Arabes au profit du Ministère de la Culture et des Arts (Hôtel 04 étoile) au niveau de la Wilaya d'Alger** » du **07 au 12 Septembre 2025**.

Cette Consultation est régie par les dispositions de l'article 18 de la Loi n°23-12 du 05 Aout 2023, portant les règles générales relatives aux marchés publics et des articles 13 et 14 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015 du 02 Dhou Al Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

1. Conditions De Soumission :

- Est concernée par le présent cahier des charges toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce ayant un code N° 601 101 lui permettant d'exercer les prestations fixées dans le présent cahier des charges, et disposant des moyens nécessaires et suffisants lui permettant d'honorer ses engagements conformément aux dispositions de ce présent cahier des charges.

Le soumissionnaire intéressé à la présente consultation, peut retirer le cahier des charges auprès de :

" Bureau des Marchés N°244 "
Au niveau du Siège de du Ministère de la Culture et des Arts
Adresse : Palais de la Culture – Plateau des Annassers – BP 100 – Alger

2. Documents constitutifs de la Consultation :

Les soumissions comprendre trois offres distinctes un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, comme indiqué à l'article 06 du cahier des charges.

Les délais de dépôt des offres, fixé initialement au Dimanche 31 Aout 2025, est prorogé au **Mercredi 03 Septembre 2025 (Jours d'ouverture des plis)**, de 08h00 à 12h00, Au niveau du Siège de du Ministère de la Culture et des Art.

La séance d'ouverture des plis se fera le même jour, à 13h00.

28 AOUT 2025
Alger, le

Accusé de réception

L'Ordonnateur

